



Il est décédé vendredi à l'âge de 93 ans

Yacef Saâdi, l'un des architectes de la Bataille d'Alger

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5470 - Dimanche 12 septembre 2021 - Prix : 10 DA

Espagne

Interception de 26 tonnes de cannabis en provenance du Maroc

Page 16

Un nouveau quota de 3 millions de doses acquis par l'Algérie

Atteindre l'immunité collective, le grand défi

Page 2

9/11 par le petit bout de la lorgnette

Par Mohamed Habili

Lorsque s'est produite le 9 septembre 2001 cette chose incroyable que furent les attentats planifiés à l'étranger mais exécutés sur le sol américain, une première dans l'histoire des Etats-Unis, en Algérie la victoire avait déjà été remportée sur le terrorisme, bien qu'il constituât encore la principale menace sur la sécurité du pays. On disait déjà de lui qu'il était résiduel. Ce qu'il reste jusqu'à aujourd'hui, soit dit en passant, quoique, naturellement, à une échelle beaucoup plus réduite qu'il y a vingt ans. Il avait été vaincu dans le pays militairement et politiquement, mais tout n'était pas encore perdu pour ses exploitants politiques, pas tous d'obédience islamiste, il s'en faut, au plan international. L'idée prévalait encore qu'il était une réaction non dépourvue de justification, si celle-ci était en soi peu recommandable, dont le dépassement néanmoins, pour cette raison même, n'était envisageable que sous forme d'un dialogue politique ouvert à toutes les forces politiques actives, dont bien sûr le parti dissous, le Fis. Dans le pays, c'était là en particulier la position constante des partisans de ce qu'on appelait alors le contrat ou la plateforme de Sant'Egidio. Les Européens en particulier, bien plus que les Américains, étaient de cet avis. On peut donc dire qu'en septembre 2001, l'Algérie non seulement n'en avait pas encore fini avec le terrorisme, sur lequel elle avait déjà pourtant pris le dessus, mais se trouvait encore sous la menace d'un diktat, européen notamment, dont la conséquence première aurait été de transformer sa défaite en une victoire politique éclatante.

Suite en page 3

Malgré l'autorisation des agriculteurs à vendre directement leurs produits

La flambée des prix persiste



Ph/D. R.

Les fruits et légumes sont intouchables. Les commerçants continuent d'afficher des prix trop élevés, qui frustrent les consommateurs qui s'attendaient à une baisse des prix après la récente décision du ministre du Commerce, permettant aux agriculteurs de vendre directement leurs produits au niveau des marchés de détail et de gros.

Page 3

Lutte antiterroriste

Lamamra à Kinshasa, porteur d'un message du Président Tebboune

Page 4

Participation du FFS aux élections locales

Un choix «stratégique» selon le Premier secrétaire du Parti

Page 2

Un nouveau quota de 3 millions de doses acquis par l'Algérie

Atteindre l'immunité collective, le grand défi

■ Alors que l'Algérie continue à s'approvisionner en vaccin anti covid19 et mettre en place de grands moyens humains et logistiques, la campagne de vaccination nécessite un coup d'accélérateur pour une adhésion massive, notamment des jeunes.

Par Louisa Ait Ramdane

L'Algérie accélère ses approvisionnements en vaccin anti-Covid. Le ministère de la Santé a réceptionné trois millions de doses de vaccins contre le Coronavirus, portant le nombre total de doses achetées entre le 5 et le 10 septembre de ce mois à 7,5 millions de doses. «Le ministère continuera d'acquiescer les quotas programmés de vaccin contre le Covid-19 dans les prochains jours», indique le ministère expliquant que tous les vaccins obtenus sont distribués à «toutes les wilayas du pays». A noter que la grande campagne de vaccination initiée par le gouvernement sera prolongée jusqu'à la fin de l'année, en vue d'atteindre un taux de vaccination de 70% de la population. Cette campagne entamée samedi dernier a vu près d'un million de personnes vaccinées.

Il n'empêche que l'engouement pour se faire vacciner demeure en deçà des attentes de l'avis des observateurs. «La vaccination n'est pas encore au niveau escompté, et ce en dépit des moyens sanitaires et logistiques mis en place pour sa réussite», a déploré le directeur général de l'Institut Pasteur Algérie (IPA), Dr Fawzi Derrari qui n'a pas manqué de lancer un

appel pressant pour y adhérer en force afin d'éviter une nouvelle vague de contamination.

Malgré l'accélération de la réception des doses du vaccin, une grande partie de la population demeure réticente aux appels à la vaccination. On continue malgré tout de s'étonner de la frilosité d'un si grand nombre des algériens à l'égard du vaccin.

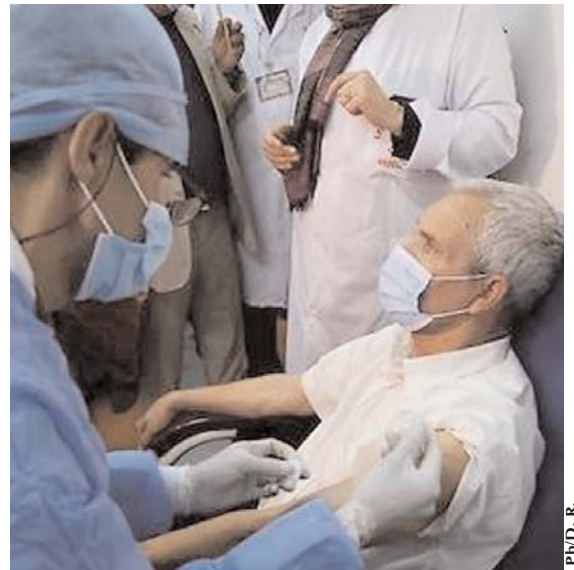
Seulement huit millions d'Algériens ont déjà reçu leur première dose de vaccin anti covid-19, depuis le début de l'année, tandis que trois autres millions ont reçu les deux doses. Les autorités sanitaires ont donc changé de stratégie, afin d'atteindre l'immunité globale tant espérée.

Pour intensifier la campagne de vaccination, les autorités sanitaires ont mis le paquet, en mobilisant plus de moyens humains et logistiques. Des bus mobiles aménagés et les équipes mobiles, sillonnent les coins les plus reculés du pays à la rencontre des citoyens qui ne peuvent pas se déplacer. En plus de ces vaccinodromes mobiles, il y a plein d'autres chapiteaux et centres de vaccination qui sont ouverts à toutes heures dans toutes les communes du pays et travaillent jusqu'à tard dans la nuit. Fini donc les chaînes interminables devant les centres de

vaccination. L'opération de vaccination ne prendra que quelques minutes et se déroule très rapidement. Les algériens n'ont plus aucune excuse pour ne pas se faire vacciner. C'est le vaccin qui se déplace au citoyen et non l'inverse. Pour atteindre l'immunité collective, deux secteurs importants sont appelés à adhérer à cette grande campagne. Il s'agit des travailleurs et enseignants de secteur de l'Education nationale et celui de l'enseignement supérieur. La vaccination de cette catégorie permettrait donc de protéger encore davantage les élèves, étudiants et le personnel, et donc de maintenir les écoles et universités ouvertes en toute sécurité. Le défi est encore double pour ces deux communautés.

A cet effet, le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed avait affirmé que l'opération de vaccination du personnel de son secteur «avait atteint un taux acceptable, même si les travailleurs étaient en congé». Aussi, pour les universités toutes les portes sont ouvertes à l'ensemble des étudiants, enseignants, employés et leurs parents pour la vaccination.

L. A. R.



PH.D. R.

Bilan des dernières 24 heures

262 nouveaux contaminés et 19 décès

L'ALGERIE a enregistré 19 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit 1 cas de moins que le bilan d'hier (20), portant à 5 558 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 262 cas, soit 23 cas de moins par rapport au bilan d'hier (285), pour atteindre, au total, 199 822 cas confirmés.

R. N.

Il est décédé vendredi à l'âge de 93 ans

Yacéf Saâdi, l'un des architectes de la Bataille d'Alger

Le moudjahid Yacéf Saâdi, décédé vendredi à Alger à l'âge de 93 ans, est considéré comme l'un des architectes de la Bataille d'Alger, ayant combattu l'armée coloniale avec «une volonté de fer, courage et abnégation» jusqu'au recouvrement de l'indépendance. Issue d'une famille originaire d'Azefoun (Tizi Ouzou), Yacéf Saâdi (né le 20 janvier 1928 à la Casbah d'Alger) a grandi dans ce quartier où il obtient un certificat d'étude primaire. Mais son parcours scolaire se heurte aux soldats de l'alliance américaine et britannique, qui s'installent dans son école pendant la Seconde Guerre mondiale. Après la réquisition de son école, il arrête ses études à l'âge de 14 ans pour travailler dans la boulangerie familiale avec son père, qui était un point de contact important entre les militants du Parti populaire algérien (PPA), qu'il rejoint à un très jeune âge. Yacéf Saâdi a, ainsi, participé aux manifestations organisées début mai 1945, ayant précédé les manifestations historiques du 8 mai 1945. Il rejoint, de 1947 à 1949, l'Organisation spéciale (OS), l'aile paramilitaire du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) où il était considéré comme l'un de ses combattants les plus en vue de la région d'Alger. Suite au démantèlement de l'OS, il

immigre pour la France, où il réside jusqu'en 1952, puis retourne en Algérie. Il reprend son activité militante en liant des contacts avec les cellules des militants de la Casbah en vue de la lutte armée. En 1954, date du déclenchement de la Révolution algérienne, Yacéf Saâdi, accompagné des dirigeants du Front de libération nationale (FLN), tels que Rabah Bitat et Souidani Boudjemaâ, a été chargé de constituer un groupe de commando prêt à entrer en action. Il a abrité dans sa maison de la Casbah des révolutionnaires et militants, ainsi que des dirigeants de la Révolution à l'image de Krim Belkacem et Abane Ramdane. Yacéf Saâdi est envoyé, en 1955 en Suisse pour

prendre contact avec la délégation «extérieure». Après son retour, il est arrêté, puis emprisonné en Algérie pendant quatre mois, pour être libéré par la suite. Après la division de la capitale en trois zones, Yacéf Saâdi a été désigné responsable de l'aile militaire de la zone militaire autonome, qui comprenait les quartiers de Châteauneuf, El Biar, la Casbah, le quartier européen et l'est du Champ de Manœuvre (Place du 1^{er} Mai). Les groupes formés par Yacéf Saâdi ont connu un grand succès tant au niveau d'Alger qu'à l'échelle nationale du fait de sa connaissance de la région et de la maîtrise de l'action militante et révolutionnaire. Suite aux succès de Yacéf Saâdi sur le terrain, les dirigeants de la

Révolution ont décidé de focaliser la lutte au centre d'Alger, où se trouvent la presse internationale et les autorités coloniales officielles, à travers l'intensification des opérations de fidayia, appelées la «Bataille d'Alger». Le moudjahid Yacéf Saâdi a été ainsi nommé commandant de la Zone autonome d'Alger en 1957. Il a contribué en compagnie de Hassiba Benbouali, Ali La Pointe et autres feddayin à l'intensification de l'action de «guérilla» dans la capitale en plaçant des bombes explosives dans les centres de rassemblement de l'armée française, au niveau des commissariats et bars. Yacéf Saâdi a poursuivi sa mission de cibler notamment les sièges du commandement de l'armée colo-

niale française, continuant ainsi sa lutte armée jusqu'à son arrestation par la Division des parachutistes, le 23 septembre 1957, subissant les pires sévices et tortures. Condamné à mort, la peine n'a pas été exécutée. Yacéf Saâdi a été libéré après le cessez-le-feu. Après l'indépendance, il a été président de l'Entreprise des films la Casbah qui a produit le célèbre film historique *La Bataille d'Alger*, qui a remporté le Lion d'Or à Venise et dans lequel il a participé en tant qu'acteur, jouant son propre rôle. Ecrivain, il a produit un ouvrage sur son parcours militant lors de la «Bataille d'Alger» en 1982. En 2001, il a été nommé membre du Conseil de la nation, au sein du tiers présidentiel. M.S.

Participation du FFS aux élections locales

Un choix «stratégique» selon le Premier secrétaire du Parti

La participation du Front des forces socialistes (FFS) aux élections locales anticipées du 27 novembre prochain, décidée à l'issue d'une session extraordinaire du conseil national du parti, est un choix «stratégique» dicté par «la responsabilité nationale du parti et son attachement à l'unité et à la souveraineté nationales», a déclaré samedi le Premier secrétaire national du FFS, Youcef

Aouchiche. Lors d'une conférence de presse tenue au siège national du parti à Alger, Aouchiche a estimé que «la participation du FFS aux prochaines élections locales du 27 novembre est un choix stratégique qui s'est imposé pour des raisons politiques, nationales et mêmes organisationnelles». La participation du FFS a été dictée, ajoute Aouchiche, par la «responsabilité nationale» de ce

parti et son attachement à «l'unité et à la souveraineté nationales», et répond à un souci de «préservation de la paix et de la cohésion sociales», qui font l'objet de multiples «menaces internes et externes». Le Premier secrétaire national du FFS a souligné également que le choix de la participation répond à une urgence de «préserver les espaces de lutte à l'échelle locale, qui ont été

acquis», ajoutant que le FFS œuvre pour la consécration d'une «véritable» et «efficace» représentativité du peuple. En réponse à une question d'un journaliste, Aouchiche a affirmé que le parti va présenter des candidats dans le plus grand nombre de wilayas pour confirmer «l'ancrage à travers tout le pays du FFS» qui, a-t-il précisé, est un «parti national».

H. M.

Malgré l'autorisation des agriculteurs à vendre directement leurs produits

La flambée des prix persiste

■ Les fruits et légumes sont intouchables. Les commerçants continuent d'afficher des prix trop élevés, qui frustrent les consommateurs qui s'attendaient à une baisse des prix après la récente décision du ministre du Commerce, permettant aux agriculteurs de vendre directement leurs produits au niveau des marchés de détail et de gros.

Par Thinhinene Khouchi

Le pouvoir d'achat du citoyen est en chute libre. Les ménages assistent impuissants à une hausse injustifiée des prix des fruits et légumes. Les commerçants augmentent, tour à tour, leurs produits. Dans les marchés de la capitale, la pomme de terre, proposée il n'y a pas plus d'une semaine à 50 DA est affichée aujourd'hui à 85 DA, la tomate est vendue à 60 DA chez certains, tandis que d'autres l'exhibent à 80 DA. Les oignons sont à 45 DA, la courgette qui se vendait, il y a quelques jours à 60 DA, est présentée aujourd'hui à 100 DA. Les carottes sont cédées entre 65 et 80 DA. Les haricots verts sont proposés à 200 DA, les poivrons à 100 DA. Même augmentation est constatée chez les commerçants des fruits à l'image de la banane qui est proposée à 270 DA le kilo au lieu de 190 DA. Le prix de la pomme locale a, lui aussi, été retouché passant en quelques jours de 150 DA le kilo à 230 DA, la poire est affichée, dès son arrivée dans nos marchés à pas moins de 140 DA. En outre, le prix des raisins varie selon la qualité et la taille du produit, entre 150 et 350 DA. Même constat pour les viandes; en effet, le prix de la viande blanche est passé de 280 DA/kg à 350 DA pour arriver aujourd'hui à 450 DA le kilo chez certains et plus de 500 DA chez d'autres. La viande ovine locale est proposée à plus de 1 400 DA et la viande bovine à plus de 1 300 DA. Cette situation frustre les consommateurs, notamment ceux qui ont une famille nombreuse. Pour Smail, père de quatre enfants, deux adolescents, se dit fatigué de cette hausse. «Je n'arrive pas à nourrir convenablement mes enfants.



85 DA la pomme de terre ! Ou allons-nous ? ou sont passés les services de contrôle ? se demande-t-il. Une dame rencontrée hier au marché Clauzel nous confie : «Je m'attendais vraiment à un changement cette semaine, mais apparemment ce ne sont que des paroles», ajoutant «le ministre du Commerce avait annoncé l'ouverture des marchés aux agriculteurs pour vendre directement leurs produits dans le but de mettre fin à la spéculation et faire baisser les prix, mais comme d'habitude, ça prendra du temps, peut-être même des années pour se réaliser». À propos de la récente décision du ministre du Commerce, le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens, Mohamed Alioui a indiqué que «c'est une bonne initiative» et concernant les frais

de transport, il dira que «les frais de transport des produits des agriculteurs vers les espaces de vente (gros et détail) seront financés par les cotisations des agriculteurs, adhérents à des coopératives agricoles», a-t-il assuré, en avançant que son organisation allait organiser des rencontres avec les agriculteurs pour vulgariser cette nouvelle démarche. Concernant les espaces aménagés aux agriculteurs pour étaler leurs produits au niveau des marchés de gros et de détail relevant du ministère du Commerce, le directeur général de la Régulation et l'organisation des marchés au même ministère, Sami Koli a déclaré que cinq marchés de la SPA Magros ont déjà des espaces dédiés aux agriculteurs pour la vente directe de leurs produits aux consommateurs. Il

s'agit des marchés se trouvant dans les wilayas de Aïn Defla, Sétif Ourgla, Béchar et Mascara. Par ailleurs, pour les commerçants au niveau des marchés de gros ou de détail et selon plusieurs observateurs, «une telle décision nécessite beaucoup de temps pour être appliquée sur le terrain, car les différents marchés de détail et de gros manquent d'espaces, et sont complètement dégradés. Où allons-nous accueillir les agriculteurs ?» s'interrogent certains commerçants qui ont pris connaissance de cette décision contrairement à la majorité qui font part de leur «méconnaissance». Pour d'autre, ils assurent qu'«il faut d'abord aménager des espaces pour les commerçants locataires puis ensuite ramener des agriculteurs».

T. K.

Selon le président intérimaire de la filière

L'importation temporaire d'intrants pourrait équilibrer les prix de la volaille

Le recours aux importations d'œufs à couvrir (œufs de poulet de chair) devrait contenir la flambée conjoncturelle des prix du poulet sur le marché national, a suggéré, hier à Alger, le président intérimaire du Conseil national interprofessionnel de la filière avicole, (CNIFA), Abderrazak Abdellaoui. «L'importation temporaire de cet intrant permettrait de faire baisser le prix du poussin de chair, passé de 80 DA l'unité à 150 DA, provoquant une envolée des prix du poulet», a soutenu Abdellaoui dans une déclaration à l'APS. Les prix du poulet oscillent depuis plusieurs semaines entre 430 et 480 DA le kilo, frôlant parfois la barre de 500 DA

dans certains quartiers de la capitale, contre une moyenne de 320-340 DA/kg auparavant. Sur les principales causes de cette hausse, jugée vertigineuse par les consommateurs, le président intérimaire du CNIFA a évoqué le déconfinement sanitaire (réouverture des restaurants et hôtels, la reprise sociale...), les feux de forêts et les grosses chaleurs qui ont considérablement affecté le cheptel avicole, en plus de la grippe aviaire qui a provoqué la mortalité de poules productrices entre mars et avril dernier. A tous ces facteurs réunis, s'ajoute la flambée des cours des matières premières sur le marché mondial, la filière avicole étant fortement dépendante d'intrants

importés (maïs, soja, poussins reproducteurs, vaccins...) et «toute augmentation des cours influe automatiquement sur les prix du poulet», a argué Abdellaoui. Abondant dans le même sens, Nadjib Tekfa, vétérinaire et membre du CNIFA, a indiqué à l'APS, que le pays subit, comme tout le reste du monde, les effets des fluctuations des prix des matières premières sur le marché mondial et leur rareté accentuée par la pandémie du Covid-19 ainsi que des maladies animales (grippe aviaire) qui ont affecté la filière. Malgré ces difficultés qui marquent le secteur, cet aviculteur reste optimiste et escompte «une baisse des prix du poulet dans

les 40 à 50 jours à venir» avec les mises en place actuelle d'œufs à couvrir chair. «Les prix vont tendre vers l'équilibre au fur et à mesure dans le temps sauf incident majeur (confinement, maladie contagieuse, crise d'alimentation)», a-t-il prévu, en assurant que les poussins destinés à la reproduction, mis en place à partir de janvier 2021, «n'ont pas été touchés par la grippe aviaire et sont entrés en production fin août». Il y aura donc «de plus en plus de poussins disponibles pour atteindre l'équilibre vers la mi-décembre 2021», a-t-il encore prédit.

R. N.

LA QUESTION DU JOUR

9/11 par le petit bout de la lorgnette

Suite de la page une

C'est le 11 Septembre qui a écarté définitivement cette menace. C'est indéniablement lui qui a brisé l'isolement de l'Algérie dans la lutte contre le terrorisme islamiste. Sans lui, les Européens, sous l'instigation de la France, auraient probablement continué à exiger le retour à l'avant-11 janvier 1992, d'une certaine façon à l'entre-deux-tours des législatives interrompues, largement remportées par le FIS. Leur pression constante en ce sens était destinée moins à rétablir celui-ci dans sa victoire électorale spoliée qu'à placer l'Algérie sous leur tutelle. Bien entendu, les Algériens dans leur grande majorité récusaient une solution de cette nature. Ils la voulaient d'autant moins qu'ils avaient vaincu le terrorisme, ne reculant pour cela devant aucun sacrifice. Le 11 Septembre, le 9/11 comme disent les Américains, a fait de la guerre contre le terrorisme la priorité des priorités à l'échelle globale. Il a obligé ces mêmes puissances qui faisaient pression sur l'Algérie, soi-disant au nom de la démocratie et des droits de l'homme, en réalité sous l'impulsion de convoitises impérialistes ordinaires, à lâcher prise. Mieux, à s'aligner sur l'impératif de la lutte antiterroriste, qui justement était le sien. Depuis, plus personne ne s'est adressé à elle sur le même ton. Le spectre du droit d'ingérence brandi à son encontre pendant une décennie s'est brusquement dissipé. La guerre contre le terrorisme, en devenant sous la férule des Etats-Unis, le mot d'ordre principal, l'a rendu du jour au lendemain caduc. Ce n'était là en rien l'objectif des auteurs des attentats terroristes du 11 septembre 2001. Ce qu'ils voulaient pour leur part, c'était montrer que l'Amérique n'était pas invincible, qu'il était possible de la frapper au cœur, de porter la guerre chez elle. Ils étaient à mille lieux de s'imaginer qu'ils allaient ce faisant rendre mondial un combat que jusque-là l'Algérie avait mené seule.

M. H.

Lamamra à l'agence russe Sputnik

La tenue du prochain Sommet arabe en Algérie se veut «un droit et un devoir»

■ Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a affirmé que la tenue du prochain Sommet arabe en Algérie se voulait «un droit et un devoir», étant un pays arabe pivot capable de faire avancer les choses de façon positive, lorsqu'il conduit l'action arabe commune.

Par Salem K.

Une déclaration qui intervient lors d'un entretien accordé à l'agence russe Sputnik durant lequel Lamamra a abordé plusieurs dossiers à l'instar de la situation en Libye, la question palestinienne ou encore le prochain Sommet arabe prévue à Alger. Et d'affirmer que «la tenue du Sommet arabe en Algérie se veut un droit et un devoir, un droit parce que l'Algérie est un pays arabe pivot et influent, en ce sens qu'il a prouvé à travers l'histoire qu'il était capable en menant des initiatives et en conduisant l'action arabe commune, de faire avancer les choses de façon positive». L'Algérie est également, poursuit-il, «habilitée à opérer un bond qualitatif dans l'action arabe commune et faire en sorte que les aspects positifs prennent le dessus sur les points négatifs». A ce propos, le chef de la diplomatie algérienne a mis en avant l'impératif de «classer les priorités pour pouvoir se concentrer sur les éléments permettant aux pays arabes de parler d'une seule voix et de déployer les énergies de manière à réserver une place prépondérante aux Arabes et de servir leurs intérêts sur tous les plans». Par ailleurs, Lamamra a affirmé que le droit à l'autodétermination du peuple palestinien vient en tête des priorités, d'autant plus qu'il faudra aussitôt surmonter la faible position arabe vis-à-vis de cette question pour pouvoir retrouver la faculté d'influer sur le déroule-



ment des choses». Soulignant que l'initiative arabe de paix était le dernier engagement politique et dernier ralliement arabe à une idée objective et positive, il a expliqué que sa relance signifie la réorganisation de l'initiative en la plaçant en tête des priorités.

Quant au paysage libyen, Lamamra a fait savoir que la réunion des pays du voisinage libyen tenue à Alger était réussie sur tous les plans. A ce propos, il a indiqué que les réunions consacrées à la Libye se sont multipliées au cours des der-

nières années en Europe et dans les régions arabes suivant un agenda bien tracé et que la crise libyenne figurait à l'ordre du jour de chacune de ces rencontres. «La réunion des pays du voisinage avait eu lieu pour écouter l'avis du gouvernement libyen frère et conjuguer les efforts en appui au gouvernement d'Union nationale» a-t-il soutenu. «La réunion d'Alger est intervenue sur la base des positions claires adoptées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, vis-à-vis

de la Libye», a-t-il précisé. «Le Président de la République avait insisté sur plusieurs points concernant la crise libyenne, notamment que Tripoli est une ligne rouge à ne pas franchir et que l'Algérie ne ménagera aucun effort pour soutenir le peuple libyen frère», a rappelé M. Lamamra. Et d'ajouter : «Le Président de la République est soucieux de préserver la sécurité et l'intégrité de Tripoli ainsi que l'indépendance de la Libye et la capacité du peuple libyen à assumer ses responsabilités,

tout en cherchant des solutions libyennes aux problèmes libyens sans aucune ingérence, ni influence étrangère». Par ailleurs, le chef de la diplomatie a réaffirmé le retrait impératif de toutes les forces de la Libye y compris des mercenaires, de manière organisée et sous une supervision internationale. Dans ce sens, Lamamra a indiqué que le retrait de ces forces ne devrait pas être désordonné pour ne pas impacter la stabilité des pays voisins. Le chef de la diplomatie algérienne a fait le lien entre le retrait de ces forces et la réussite des élections, affirmant : «Nous souhaitons faire sortir ces forces de la Libye pour s'assurer que les élections se dérouleront sans influence étrangère et que la Libye jouisse de son indépendance et sa souveraineté». «Nous ne souhaitons pas que les tensions en Libye passent à d'autres pays comme ce fut le cas au Tchad», a ajouté Lamamra. Pour ce qui est du paysage politique tunisien, le ministre a déclaré : «L'Algérie et la Tunisie sont intimement liées et leur sécurité et stabilité sont interdépendantes». Concernant la médiation de l'Algérie dans le dossier du Barrage de la Renaissance, Lamamra a fait savoir que «les pays concernés ont accueilli favorablement les bonnes offices de l'Algérie, à savoir sa diplomatie apaisante», saluant, par la même, «la pleine confiance des trois parties (l'Egypte, l'Ethiopie et le Soudan) en l'Algérie».

T. L.

Lutte antiterroriste

Lamamra à Kinshasa, porteur d'un message du Président Tebboune

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a fait escale vendredi à Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo, porteur d'un message du président de République, Abdelmadjid Tebboune à son homologue Félix Tshisekedi Tshilombo, comportant des propositions concrètes pour la lutte contre le terrorisme dans la région sahélo-saharienne, indique un communiqué du ministre. «Au cours d'une escale effectuée aujourd'hui à Kinshasa, le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger,

Ramtane Lamamra, porteur d'un message du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, destiné à Félix Tshisekedi Tshilombo, président de la République démocratique du Congo et président en exercice de l'Union africaine, a eu des consultations avec Christophe Lutundula, vice-Premier-ministre et ministre des Affaires étrangères», précise le MAE. «Le message du président Tebboune s'inscrit dans le cadre de l'exercice par l'Algérie de son mandat de coordinateur de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique, mandat qui lui a été confié par la Conférence des

chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine», ajoute le ministère. Le message du Président de la République «porte sur la recrudescence de la menace terroriste en Afrique, en particulier dans la région sahélo-saharienne, et comporte des propositions concrètes susceptibles de stimuler l'action des institutions et de renforcer les mécanismes mis en place par l'Union africaine dans le cadre de la lutte contre ce phénomène», a fait savoir le ministre. «Cette initiative du Président Tebboune participe de l'engagement bien établi de l'Algérie dans la riposte organisée de la communauté internationale

contre le phénomène du terrorisme et contre ses causes et manifestations tant locales que régionales et globales», souligne la diplomatie algérienne. Les discussions entre Lamamra et Lutundula ont porté également sur l'état des relations bilatérales et les perspectives de leur renforcement, ainsi que sur les principales questions inscrites à l'agenda de l'Union africaine en prévision des prochaines échéances aux niveaux continental et international, selon le communiqué.

R. N.

Mouvements révolutionnaires anticoloniaux L'Algérie réaffirme son soutien

L'ambassadeur d'Algérie en Colombie, Hachemi Ahmed, a réaffirmé le soutien constant de l'Algérie aux mouvements anticoloniaux et aux révolutionnaires du monde entier, rappelant le lien étroit entre l'Algérie et feu Nelson

Mandela, ancien président d'Afrique du Sud et figure emblématique de la lutte contre l'apartheid. A l'occasion de sa participation à la visioconférence organisée par l'association latino-américaine des études Asie/Afrique en com-

mémoration du 30e anniversaire de la visite de feu Nelson Mandela au Venezuela, Hachemi a affirmé qu'Alger n'a jamais caché son soutien au leader de la lutte anti-apartheid, Nelson Mandela, rappelant que c'est en 1974 que l'Algérie a

obtenu l'exclusion de l'Afrique du Sud de l'Assemblée générale de l'ONU, en raison du régime apartheid dans ce pays. L'ambassadeur algérien a, dans sa contribution, réaffirmé le soutien constant de l'Algérie aux mouve-

ments anticoloniaux et aux révolutionnaires du monde entier, en raison de son «prestige de pays ayant acquis son indépendance par les armes», et de son statut de «leader des aspirations des peuples des pays du tiers monde».

R. S.

Les agriculteurs sensibilisés à Sétif

Vers l'extension des superficies de culture de colza

■ Des actions de sensibilisation des agriculteurs de la wilaya de Sétif autour de l'importance de développement de la culture de colza et l'extension de ses surfaces, se déroulent actuellement à travers une caravane qui sillonne de nombreuses exploitations agricoles, a-t-on appris hier auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Par Salem K.

Un programme «spécial» a été tracé dans ce cadre ciblant cinq fermes pilotes dans les communes d'El Eulma, Aïn Arnat, Aïn Roua, Bir Haddada et Beni Fouda (nord et sud de Sétif) pour informer et sensibiliser les agriculteurs de cette région sur l'importance de cette culture et la nécessité de l'extension des superficies consacrées à cette production. Cette campagne de sensibilisation, qui se poursuivra jusqu'à la fin de la semaine en cours, a-t-on noté, vise à inciter les agriculteurs locaux à adhérer à cette filière, surtout après sa réussite pour atteindre les objectifs fixés et la réalisation de résultats encourageants au cours de la dernière saison agricole, et cela à travers l'explication des avantages de cette culture et la présentation des facilitations accordées par l'Etat dans ce domaine, à l'instar de son inclusion dans le programme de crédit R'fig et autres. Selon les services de la DSA, «le colza est considéré



comme l'une des cultures les plus importantes pour l'extraction d'huiles riches en acides gras antioxydants en plus de ses caractéristiques biologiques

visant l'élimination des terres en jachère, la régulation du cycle agricole des céréales et l'amélioration de la qualité des sols», sachant qu'il représente une

matière riche en protéines pour l'alimentation du bétail. Cette initiative, a-t-on fait savoir, est encadrée, entre autres, par des cadres et techniciens de la direc-

tion des services agricoles (DSA), de l'Institut technique des grandes cultures (ITGC), du Laboratoire régional de contrôle des semences et des plants (LRCSP) ainsi que ceux de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) et de la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS). A cette occasion et selon la DSA, l'accent a été mis sur la méthode de détermination de l'itinéraire technique de cette nouvelle filière agricole à l'image de la fourniture des semences et des engrais dans les délais impartis, jugés nécessaires pour les campagnes des labours-semences et de moisson-battage. Pour rappel, la wilaya de Sétif a enregistré une expérience réussie dans la production de colza, première à l'échelle locale ayant été réalisée à l'exploitation agricole Ali Achouri, dans la commune de Aïn Azal (50 km au sud de Sétif), où 3 ha ont été réservés à cette culture, permettant d'atteindre un rendement allant jusqu'à 20 quintaux par hectare.

R. S.

Du 13 au 16 septembre à Alger

Tenue du Salon international de la ventilation, chauffage et climatisation

Le Salon international de la ventilation, chauffage et climatisation (SIVECC) se tiendra du 13 au 16 septembre 2021 au Centre international des conférences (CIC) d'Alger, ont indiqué jeudi les organisateurs dans un communiqué. Il s'agit de la 2e édition organisée par MAS-PUB, sous le patronage du ministère de l'Industrie, qui verra la participation de plus d'une soixantaine d'exposants et qui rassemblera différents opérateurs des domaines du chauffage, de la ventilation et de l'air conditionné (distributeur d'énergie, équi-

pelements et services en génie climatique et électrique, froid et climatisation), a précisé la même source. Cet événement verra, en outre, la présence de nombreuses institutions publiques notamment l'ANDI, l'IANOR, ALGRAC, l'INAPI et l'ONML qui auront des espaces dédiés et organiseront des conférences durant cet événement, est-il mentionné dans le communiqué. Le SIVECC, étant dédié à la technologie et à l'innovation, sera l'occasion de découvrir les nouveautés du marché et de donner de la visibilité aux

acteurs des secteurs du confort aéraulique, se plaçant ainsi précurseur dans ce domaine en Algérie, a-t-on souligné. Ce Salon constitue, selon les organisateurs, «une plateforme d'échange pour les professionnels de la climatisation, du froid, du conditionnement d'air, du chauffage, et de la ventilation, répondant à une demande de plus en plus croissante dans le secteur et proposant ainsi des produits de qualité et haute sécurité». Cette édition vient après le succès de la première édition en 2019 qui a vu la participation de 40

exposants et qui a drainé plus de 4 000 visiteurs», ont mentionné les organisateurs, tout en rappelant que l'édition prévue en 2020 avait été reportée au vu de la pandémie mondiale de la Covid-19. A cet effet, les organisateurs ont assuré qu'ils mettront en place toutes les mesures nécessaires afin d'éviter la propagation du virus lors de la 2e édition, précisant que les participants et les visiteurs seront invités à respecter la distanciation sociale et les mesures barrières.

R. S.

Matières premières

Les cours mondiaux de l'aluminium et le nickel battent le record

Les cours de l'aluminium et du nickel ont battu record sur record au fil de la semaine, alors que les prix élevés de l'électricité en Chine forcent les fonderies à limiter leur production, malgré une vive demande. Pour l'aluminium en particulier, un coup d'Etat en Guinée a nourri les inquiétudes des investisseurs, puisque le pays est le deuxième

producteur mondial de bauxite, un minerai essentiel à la création du métal. Vendredi dernier, le prix de la tonne d'aluminium est monté jusqu'à 2 924,50 dollars sur le marché des métaux de Londres, le LME, un plus haut depuis début août 2008. «Si la production de bauxite était affectée par le coup d'Etat, ce qui n'est pas le cas, de ce que l'on sait, cela pourrait affecter la chaîne entière de production d'aluminium», a expliqué Daniel Briesemann, analyste chez Commerzbank. Le nickel a culminé vendredi dernier à 20.705 dollars la tonne, un plus haut depuis mai 2014. Les plus hauts des deux métaux «sont dus à des perspectives d'offre restreinte et d'envol de la

demande, notamment avec la transition énergétique» qui dope les besoins de métaux industriels, note Ole Hansen, analyste chez Saxo Bank - le nickel est par exemple utilisé pour confectionner certaines batteries électriques. «Les efforts chinois pour réduire les émissions affectent les industriels gourmands en énergie qui produisent l'alu-

minium et le nickel», ajoute-t-il. «Par ailleurs, l'annonce d'un appel téléphonique entre Xi Jinping et Joe Biden, alors que la Maison-Blanche réfléchit à la manière dont les droits de douane doivent évoluer, fait espérer aux marchés que les tensions commerciales vont s'apaiser», commente Al Munro, courtier chez Marex Spectron.

G. K.

Journal officiel

Fixation des modalités d'enregistrement des produits pharmaceutiques importés

Un nouveau arrêté fixant les modalités d'enregistrement des produits pharmaceutiques importés, enregistrés et non commercialisés dans le pays d'origine, a été publié au Journal officiel n°68. Signé par le ministre de l'Industrie pharmaceutique le 22 juillet dernier, cet arrêté a fixé la composition du dossier d'enregistrement et du dossier de renouvellement de la décision d'enregistrement des

médicaments à usage de la médecine humaine. Selon cet arrêté, le pays d'origine d'un produit pharmaceutique importé est défini comme étant le pays où sont délivrés l'autorisation de mise sur le marché, le certificat de produit pharmaceutique et, le cas échéant, le certificat de libre-vente. «Toutefois, l'établissement pharmaceutique demandeur peut, lorsqu'il s'agit d'une procédure centralisée

regroupant les autorités réglementaires pharmaceutiques de plusieurs pays dont le pays d'origine concerné, présenter l'autorisation de mise sur le marché délivrée par l'autorité réglementaire pharmaceutique centrale et justifier de la commercialisation du produit pharmaceutique importé dans au moins un des pays membres», (article 2). La demande d'enregistrement d'un produit pharmaceutique

importé, enregistré et non commercialisé dans le pays d'origine, notamment les médicaments essentiels, est acceptée si la commercialisation du produit pharmaceutique est effective dans un pays tiers, doté d'une autorité réglementaire pharmaceutique stricte ou que le produit pharmaceutique est enregistré, mais non commercialisé dans le pays d'origine pour un type de conditionne-

ment et/ou de présentation unique, lit-on sur le Journal officiel. Les dispositions de cet arrêté stipulent également que le demandeur peut justifier la commercialisation du produit pharmaceutique dans un pays tiers doté d'une autorité réglementaire pharmaceutique reconnue par l'Agence nationale des produits pharmaceutiques.

H. L.



Liban

Scepticisme général au lendemain de la formation d'un gouvernement

Scepticisme et critiques prévalent hier au Liban au lendemain de la formation d'un gouvernement attendu depuis 13 mois qui aura la tâche colossale de redresser le pays englué dans une crise économique et sociale sans précédent.

Par Mourad M.

Le pays a accouché vendredi dernier d'un gouvernement dirigé par Najib Mikati, l'une des plus grandes fortunes du pays et qui a été déjà Premier ministre à deux reprises. La nouvelle équipe, composée de 24 ministres et dont la formation était une condition pour toute aide internationale, a vu le jour à l'issue d'interminables tractations politiques entre les partis au pouvoir, largement discrédités auprès de la population. «Le gouvernement de la confiance (quasi)impossible», a ainsi titré le quotidien arabophone *Al-Akhabar*, proche du parti chiite Hezbollah. Les craintes unanimes exprimées dans les médias, sur les réseaux sociaux et par certains experts portent notamment sur la capacité du nouveau gouvernement à redresser une économie plus que jamais aux abois et sur sa marge de manœuvre en matière

de réformes. Et de se demander quels changements pourrait réellement apporter cette équipe, choisie par les «barons» issus des différentes communautés qui gèrent le pays depuis des décennies et dont les politiques clientélistes et les soupçons de corruption sont considérées comme à l'origine de l'effondrement économique du pays. «Gouvernement du nitrate, de la stérilité politique et de la corruption consensuelle», déplore une internautes sur Facebook, en allusion à l'explosion gigantesque en août 2020 au port de Beyrouth, due au stockage sans mesure de précaution d'énormes quantités de nitrate d'ammonium. L'explosion qui a fait plus de 200 morts, des milliers de blessés et ravagé des quartiers entiers de la capitale avait été largement imputée à l'incurie de la classe dirigeante. C'est d'ailleurs quelque jours plus tard, que le

gouvernement dirigé par Hassan Diab avait démissionné devant le tollé général. «Ce sont les cuisiniers eux-mêmes qui ont formé le gouvernement. Sont-ils donc capables de fournir un nouveau repas ? La vraie crainte est que le modus operandi ne puisse rien produire de nouveau», renchérit de son côté à l'AFP, le chercheur Sami Nader. D'autant plus que, comme le souligne en une le quotidien francophone *L'Orient-Le Jour*, la tâche du gouvernement s'avère «herculéenne». La crise économique inédite que traverse le pays depuis l'été 2019 n'a eu de cesse de s'aggraver, la Banque mondiale la qualifiant d'une des pires au monde depuis 1850. Avec une inflation galopante et des licenciements massifs, 78% de la population libanaise vit aujourd'hui sous le seuil de pauvreté, selon l'ONU. Chute libre de la monnaie locale, restrictions bancaires inédites, levée progressive des subventions, pénuries de carburant et de médicaments, le pays est aussi plongé dans le noir depuis plusieurs mois, les coupures de courant culminant jusqu'à plus de 22 heures quotidiennement. Et les queues interminables ne cessent de s'allonger devant les stations d'essence. Si l'arrivée au gouvernement de certaines personnalités



Ph. > D. R.

comme Firas Abiad, directeur de l'hôpital gouvernemental Rafic Hariri et fer de lance de la lutte anti-Covid, au ministère de la Santé, a été saluée par certains, le doute demeure. «Quand un pays se classe dans le top 3 en termes de gravité de crise économique dans l'histoire contemporaine du monde, on ne nomme pas un ministre du Tourisme, ni un ministre de la Jeunesse et des Sports, mais 12 experts économiques et financiers indépendants pour travailler 24h/24 sur une sortie de crise», estime sur les réseaux sociaux, la militante et experte en politiques publiques; Sara el-Yafi. Parmi les

défis à relever figure la conclusion d'un accord avec le Fonds monétaire international (FMI), avec lequel les pourparlers sont interrompus depuis juillet 2020. Il s'agit pour la communauté internationale d'une étape incontournable pour débloquer d'autres aides substantielles. Vendredi soir, plusieurs pays impliqués dans le dossier libanais, ont d'ailleurs exprimé la nécessité d'actions immédiates, Washington appelant à des «mesures urgentes pour répondre aux besoins criants et aux aspirations légitimes du peuple libanais».



Commentaire

Responsabilités Par Fouzia Mahmoudi

Avant que la pandémie de Covid-19 ne se répande à travers le monde en mars 2020, les prémices d'une crise sanitaire était déjà apparents dès les mois de janvier et de février. La ministre française de la Santé Agnès Buzyn a pour sa part quitté ses fonctions pour briguer la mairie de Paris le 16 février, près d'un mois après les premiers cas de Covid-19 dans l'Hexagone. Quelques semaines plus tard suite à ses piteux résultats au premier tour des élections municipales, l'ex-ministre s'était laissé aller à exploser de colère dans la presse accusant, Emmanuel Macron et Édouard Philippe (alors Premier-ministre) de négligence face à la crise sanitaire dont ils connaissaient le danger et face à laquelle ils ont été bien trop lents à réagir. Des déclarations violentes, qu'elle avait ensuite en parti retirées mais qui aujourd'hui font peser le doute sur sa propre responsabilité dans la gestion de la pandémie durant les premières semaines de 2020. C'est ainsi qu'aujourd'hui l'ex-ministre de la Santé a été mise en examen pour « mise en danger de la vie d'autrui ». La mise en cause d'Agnès Buzyn est la première dans ce vaste dossier consacré à la manière, critiquée encore aujourd'hui, dont les autorités françaises ont anticipé puis géré quotidiennement l'épidémie de coronavirus qui a fait au moins 115 000 morts dans le pays, selon Santé publique France. La CJR (la Cour de justice de la République, seule instance judiciaire à même de juger des ministres dans l'exercice de leurs fonctions) a reçu de nombreuses plaintes liées au Covid-19, « 14 500 », selon le procureur général près la Cour de cassation, François Molins. Manque d'équipements de protection pour les soignants et pour la population, errements sur la nécessité ou non de porter des masques, etc. : neuf de ces plaintes ont été jugées recevables par la commission des requêtes de la CJR, qui fait office de filtre, et ont permis l'ouverture d'une enquête en juillet 2020. Depuis, d'autres plaintes ont été jugées recevables et jointes à l'enquête, tandis que des perquisitions ont été menées mi-octobre 2020 par les enquêteurs de l'Oclaeap (Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique) et de l'OCLCIFI (Office central de lutte contre la corruption et les infractions financières et fiscales). Cette mise en examen de Buzyn ouvre surtout désormais la porte à la mise en examen d'autres membres du gouvernement qui ont eu à gérer le début de la crise et notamment Édouard Philippe, alors chef du gouvernement durant les six premiers mois de la pandémie et Olivier Véran, successeur de Buzyn au ministère de la Santé. Reste à voir quel impact ces procès auront aussi sur la future campagne présidentielle qui se rapproche alors qu'Emmanuel Macron ne s'est toujours pas déclaré candidat à sa propre réélection et que cette première mise en accusation pèse déjà sur son bilan de gestion du Covid-19.

F. M.

Israël

Quatre des six Palestiniens évadés d'une prison capturés

Quatre des six Palestiniens qui s'étaient enfuis d'une prison israélienne ont été capturés dans la nuit de vendredi à hier dans le nord d'Israël, quelques jours après leur évasion spectaculaire faisant d'eux des «héros» aux yeux des Palestiniens. Depuis leur évasion lundi matin de la prison de haute sécurité de Gilboa (nord), via un tunnel creusé sous un évier et débouchant à l'extérieur du pénitencier, les autorités israéliennes mènent une chasse à l'homme en Israël et en Cisjordanie occupée, territoire d'origine des fuyitifs où l'armée a déployé des renforts. Et les analyses et les rumeurs fusaiement sur leur possible sortie du pays, en traversant la frontière avec la Jordanie voisine. Mais quatre des fuyitifs ont été arrêtés dans le nord d'Israël, à une trentaine de kilomètres de la prison. Tard vendredi soir, la police a annoncé l'arrestation à Nazareth, principale ville arabe du nord d'Israël, de deux membres du Jihad islamique : Yaqoub Qadri, 48 ans, et Mahmoud Abdullah Ardah, 45 ans, qui a passé les 25 dernières années en prison. Plus ancien détenu des six fuyitifs, Mahmoud Ardah est d'ailleurs présenté par certains médias locaux comme l'architecte de l'évasion. «Les

forces de police les ont repérés et les ont poursuivis en hélicoptère», ont indiqué les forces de l'ordre, précisant que ces fuyitifs avaient été arrêtés sans résistance dans le sud de Nazareth. Selon les médias israéliens, la police a été alertée par des habitants de Nazareth qui lui ont signalé la présence de deux hommes cherchant de la nourriture dans des poubelles. Peu après l'annonce de ces arrestations, une roquette a été tirée depuis la bande de Ghaza, enclave palestinienne contrôlée par les islamistes du Hamas, mais d'où opère aussi le Jihad islamique, pour être interceptée par le bouclier antimissile israélien «Dôme de Fer». En représailles, l'armée a mené des raids aériens nocturnes dans la bande de Ghaza. Et tôt hier matin, Israël a annoncé avoir capturé deux autres fuyitifs : Zakaria al-Zoubaidi, l'ancien chef de la branche armée du parti laïc Fatah dans le camp de Jénine et le plus connu des six évadés, et Mohammad Ardah, un membre du Jihad islamique. Les deux hommes ont été arrêtés par les forces spéciales «alors qu'ils se cachaient dans un parking du village arabe de Shibli Umm al-Ghanam, situé à une dizaine de kilomètres à l'est de Nazareth, a

précisé la police. Les forces israéliennes avaient lancé une vaste opération de recherche avec l'armée, la police et les services de sécurité pour mettre la main sur les six Palestiniens depuis leur spectaculaire évasion. Les images des services carcéraux avaient montré un tunnel sous une large céramique de salle de bain, au pied d'un évier, par lequel les détenus avaient fui. A l'extérieur, les policiers avaient localisé un trou creusé dans le sol. Cette évasion, digne d'une production hollywoodienne, a provoqué l'embarras des autorités israéliennes ainsi que des manifestations de soutien à ces nouveaux «héros» côté palestinien, souvent émaillées de heurts avec les forces israéliennes. Vendredi matin, l'armée israélienne avait procédé en Cisjordanie occupée à de nouvelles arrestations de proches des six Palestiniens, dont deux frères et une soeur de Mahmoud Ardah, dans le village d'Arraba près de Jénine, dans le nord de la Cisjordanie. Alors que les six évadés avaient été écroués pour avoir, selon Israël, préparé ou mené des attaques contre des Israéliens, les autorités avaient notamment dit craindre qu'ils ne commettent des violences.

Reprise des relations entre la RASD et le Pérou

Une nouvelle victoire pour la cause sahraouie

■ La cause sahraouie vient d'enregistrer une nouvelle victoire, jeudi dernier, à la faveur de la reprise des relations diplomatiques entre la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et le Pérou, rompues depuis 1996, du temps du régime autoritaire et corrompu de l'ancien président Alberto Fujimori.



Par Moncef G.

« Les gouvernements de la République du Pérou et de la République arabe sahraouie démocratique, et conformément aux principes et aux objectifs énoncés dans la Charte des Nations et aux dispositions de la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, sont convenus le 8 septembre 2021 de rétablir les relations diplomatiques entre les

deux pays», annoncent jeudi les deux pays dans une déclaration conjointe, réaffirmant «leur respect du droit international et du principe d'autodétermination des peuples».

Le Pérou qui a reconnu la RASD en 1984 sous le mandat du président Fernando Belaunde, a rompu 12 ans après ses relations avec la République sahraouie durant le règne d'Alberto Kenya Fujimori, un totalitariste, et 10 anciens chefs d'Etats les plus corrompus des

années 1980 et 1990, selon Transparency International.

Il s'agit selon des observateurs d'un «gel de relations et non pas d'un retrait de reconnaissance, tel qu'annoncé en grande pompe par le régime marocain, car expliquent-on la reconnaissance d'un Etat est irréversible selon le droit international.

A l'époque Fujimori, influencé par son conseiller Vladimiro Montesino, acquis aux thèses du Makhzen, avait décidé de ce gel

des relations moyennant une contrepartie financière, avaient, alors, révélé des sources péruviennes à Lima.

Le premier ambassadeur sahraoui a présenté ses lettres de créances en 1986 au président Alan Garcia, il a été reçu par le chancelier ambassadeur Allan Wagner.

L'achat de conscience, pratique courante du Makhzen

L'achat de conscience et le recours à la corruption pour acheter des voix de certains Etats est une pratique courante chez le régime marocain.

Le dernier cas en date est celui de l'ancien ministre des Affaires étrangères du Royaume de Lesotho, Lesego Makgothi qui a décidé en décembre 2019 de suspendre, contre la volonté de son pays, «toutes les décisions et déclarations antérieures en faveur du Sahara occidental», évoquant le maintien d'une soi-disant «neutralité» vis-à-vis des parties au conflit.

Lesego Makgothi a été désavoué quelques mois après par la nouvelle cheffe de la diplomatie du Lesotho, Mme Nats'epo Ramakoa, qui dans une déclaration vidéo, a réitéré la position historique de son pays en faveur de la décolonisation du Sahara occidental.

Makgothi a été poursuivi pour

«corruption» avec d'autres fonctionnaires du ministère, d'après des sources gouvernementales. Il a été soupçonné notamment d'avoir reçu des «récompenses monétaires pour avoir annoncé une soi-disant neutralité concernant la question sahraouie».

D'après le journal *Lesotho*, le secrétaire principal du ministère des Affaires étrangères du Lesotho (le colonel à la retraite Tanki Mothae) a été prié de libérer des fonctionnaires de son ministère pour les besoins de l'enquête en cours.

Le quatuor avait interrogé trois hauts fonctionnaires du ministère. Entre autres motifs, la police voulait que les trois fonctionnaires fassent la lumière sur les arrangements de voyage de M. Makgothi au Maroc où il a annoncé unilatéralement «la neutralité du Lesotho», selon la même source.

Le Maroc a recouru également à la corruption pour tenter d'acheter des voix et l'adhésion de certains pays africains à ses thèses, en les encourageant à ouvrir des consulats sur les territoires occupés sahraouis.

Selon le site marocain en ligne, le Desk, «pas moins de 16 pays, principalement africains, avaient ouverts des représentations diplomatiques à Laâyoune et à Dakhla occupés en contrepartie d'aides financières ou matérielles».

M. G.

Libye

Al-Manfi se dit prêt à émettre un décret présidentiel pour la tenue des élections

Le président du Conseil présidentiel libyen, Mohamed Al-Manfi, s'est dit «prêt» à émettre un décret présidentiel pour permettre «la tenue des élections générales à la date prévue afin de répondre aux aspirations et à la volonté du peuple libyen», indique mercredi dernier un communiqué du Bureau d'information du Conseil présidentiel, cité par des médias libyens. «Al-Manfi a fait part de sa volonté d'émettre ce décret au Haut repré-

sentant de l'Union européenne (UE) pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Josep Borrell, en visite à Tripoli», note le communiqué. Selon des médias libyens, «le décret présidentiel viendra combler l'absence d'une nouvelle base constitutionnelle dont la mise en place tarde à avoir lieu, en raison des différends entre les membres du Forum du dialogue politique libyen (FDPL). La base constitutionnelle est, selon le président de la

Haute commission électorale libyenne, Imad Al-Sayah, «indispensable à la tenue des élections générales à la date prévue». La tenue des élections générales le 24 décembre prochain suscite une unanimité auprès des Libyens et de la Communauté internationale.

Le président de la Chambre des représentants du peuple en Libye, Akila Salah, a réaffirmé, mercredi dernier, son attachement à la tenue des élections générales

au rendez-vous fixé préalablement par le FDPL. «Les élections est l'unique voie à même de permettre aux Libyens d'exercer leur volonté et de décider eux-mêmes de leur destin», a indiqué Akila à l'envoyé spécial et chef de la Mission d'appui des Nations en Libye (Manul), Jan Kubis, en marge d'une réunion au siège du Parlement à Tobrouk, dans l'est de la Libye.

B. K.

Tunisie

L'encours de la dette publique dépasse les 81% du PIB

L'encours de la dette publique de la Tunisie s'est élevé à 99,3 milliards de dinars (environ 30,40 milliards d'euros), soit 81,52% du PIB, à fin juin 2021.

La Loi de finances 2021 prévoit une dette de l'ordre de 109 milliards de dinars à fin 2021, ce qui correspond à environ 90,13% du PIB.

Le niveau d'endettement de la Tunisie s'est aggravé notamment, durant les six dernières années, passant de 52,66% du PIB en 2015 à 81,52% du PIB en 2020 pour atteindre les 90,13% du PIB, à la fin de cette année, selon les données publiées par le ministère de l'Economie, des

Finances et de l'Appui à l'Investissement, dans sa brochure mensuelle de la dette publique-juin 2021.

A la fin de juin 2021, les dettes contractées auprès de l'extérieur se sont élevées à 62 milliards de dinars alors que les dettes intérieures sont de l'ordre de 37,2 milliards de dinars.

Ainsi, 66,5% de la dette tunisienne est en devise (56% en euro et 19% en dollars) et 33,5% en dinars. La dette extérieure du pays (62 milliards de dinars) est formée à raison de 54% de dette multilatérale, de près de 30% de dettes contractées auprès du Marché financier international (MFI), alors que le reste est

formé de crédits bilatéraux.

Quant à la dette intérieure (37,2 milliards de dinars), elle est composée essentiellement, de bons de trésor (51%) et de

dépôts à la Trésorerie générale de Tunisie-TGT (30%). Le service de la dette publique a plus que doublé durant la période 2015 - 2021, passant de 5,14% du PIB

en 2015 à 9,51% du PIB en 2020 pour atteindre 12,81% en 2021 (selon les prévisions de la LF 2021).

T. F.

Plus de 38% de la population carcérale a reçu une première dose de vaccin

Au total 3 064 détenus, répartis sur les différents établissements pénitentiaires tunisiens ont reçu la première dose du vaccin anti-covid, soit 38,69 % de l'ensemble de la population carcérale, selon des données fournies par le Comité général des

prisons et de la rééducation jusqu'à la date du 6 septembre en cours.

La vaccination des prisonniers a démarré le 16 avril dernier, a rappelé la même source qui précise qu'à la prison d'El Mornaguia, 535 détenus ont reçu la première dose et 460

ont reçu la deuxième dose.

Des journées de vaccination portes ouvertes seront programmées dans les différentes unités carcérales. Johnson & Johnson (monodose) est le vaccin qui sera mis à la disposition des autorités pénitentiaires.

A. H.



Championnats du monde de judo juniors

L'EN garçons en stage de préparation à Jijel

La sélection algérienne (juniors/garçons) de judo a entamé jeudi un stage bloqué à Jijel, qui s'étendra jusqu'au 19 septembre courant, en vue des prochains Championnats du monde de la catégorie, prévus du 6 au 10 octobre à Olbia (Italie), a-t-on appris vendredi auprès de la Fédération algérienne de judo (FAJ). Neuf athlètes composent cette sélection masculine, dont le stage «est entièrement pris en charge par la Ligue locale de judo» a enco-

re précisé l'instance fédérale dans un bref communiqué. De son côté, la sélection nationale (juniors/filles) était entrée en stage un peu plus tôt, au Lycée sportif de Draria (Alger), sous la direction de la médaillée olympique Soraya Haddad. Un regroupement qui devrait s'achever «le 13 septembre courant», également pour préparer les prochains Mondiaux de la catégorie en Italie et pendant lesquels l'Algérie espère réussir une participation honorable».

Cyclisme

Nesrine Houili prête pour les Championnats du monde juniors sur route

La cycliste algérienne Nesrine Houili, entièrement remise d'une blessure, a repris les entraînements jeudi à Oran, pour entamer la préparation des Championnats du monde juniors sur route, prévus du 19 au 26 septembre courant en Belgique. La championne d'Afrique juniors avait contracté cette blessure aux Championnats du monde sur piste de sa catégorie d'âge, disputés du 1^{er} au 5 septembre courant au Caire (Egypte). C'était en finale de l'épreuve de l'élimination, disputée le 3 septembre, et pendant laquelle Houili avait chuté en même temps qu'un important groupe de filles, contractant au passage une blessure qui l'avait obligée à déclarer forfait pour les deux épreuves restantes. En effet, après le scratch, l'omnium et l'élimination, la multiple championne d'Afrique en titre devait disputer les épreuves de poursuite

individuelle et de course aux points, mais sa blessure avait tout remis en cause.

Seulement, le repos, et surtout les soins dont elle a bénéficié à son retour d'Egypte ont suffi à la remettre entièrement sur pied. Ce qui lui a d'ailleurs permis de reprendre les entraînements dès mercredi, «sur une portion du parcours des Jeux méditerranéens de 2022» a précisé son entraîneur en club, Abdelkader Merabet. Ce jour-là, et pour un début, Houili s'était contentée d'un travail spécifique, en solo, avant de réintégrer le groupe, le lendemain jeudi, avec en ligne de mire les prochains Championnats du monde sur route. Outre Houili, l'Algérie avait engagé trois autres cyclistes dans ces Mondiaux 2021 sur piste, en l'occurrence : Akram Belabessi, Salah Eddine El Ayoubi Cherki et Achraf Amellal.

Championnat arabe U23 de Muay Thai (3e édition)

Deux médailles, dont une en or pour l'Algérie

La sélection algérienne (messieurs/dames) de Muay Thai a récolté deux médailles (1 or et 1 argent) à la troisième édition des Championnats arabes de Muay Thai, catégorie des moins de 23 ans, clôturés dernièrement dans la ville irakienne de Souleimaniya, a-t-on appris auprès de la Fédération algérienne de Full-contact, de kick-boxing et des sports assimilés.

La médaille d'or a été l'œuvre de Chahinez Bouaïcha dans la catégorie des moins de 60 kilos, alors que son compatriote Fahim Aït Oudia s'était contenté de l'argent dans la catégorie des 63,5 kilos. Bouaïcha avait réussi un sans faute dans son combat contre l'Egyptienne, en remportant notamment ses trois Rounds, alors qu'Oudia avait échoué contre le représentant du pays organisateur, se contentant ainsi de la médaille d'argent. «Oudia a eu un combat difficile contre l'Irakien. Il était mené aux points, et la seule solution qui lui restait pour l'emporter c'était le K.O. Malheureusement, il n'avait pas réussi à terrasser son adversaire» a expliqué l'entraîneur national, Rabah Zeghraba. L'Algérie n'a engagé que deux athlètes

dans ces Championnats arabes des moins de 23 ans, qui se sont déroulés en un combat unique pour chaque catégorie de poids, comme stipulé dans les règlements de l'Union arabe de Muay Thai.

«Ces Championnats arabes servent de préparation pour d'autres compétitions internationales à venir, dont les Championnats d'Afrique du mois de novembre prochain en Egypte, puis les Championnats du monde de la spécialité, prévus en décembre, dans un pays qui reste à désigner, car les organisateurs hésitent encore entre Abu Dhabi (Emirats arabes unis) et la Thaïlande» a-t-on encore appris de même source. Outre les compétitions suscitées, la sélection algérienne compte préparer également la prochaine édition de ces Championnats arabes de Muay Thai et pendant laquelle «l'Algérie compte engager un total de 12 athlètes, dans 12 catégories différentes» a encore détaillé Zeghraba. La troisième édition de la compétition, clôturée cette semaine à Souleimaniya, en Irak, a enregistré la participation de 12 nations arabes.

Tour éliminatoire de la Ligue des champions d'Afrique Le CRB pour un départ en fanfare

■ Le représentant algérien en Ligue des champions, le CR Belouizdad sera en appel cet après-midi en débutant la compétition africaine avec ce tour préliminaire aller de la Ligue des champions d'Afrique qui s'annonce quelque peu compliqué pour lui en raison du contexte dans lequel se jouera cette rencontre.



Le Chabab jouera à fond pour revenir avec un résultat probant

Par Mahfoud M.

En effet, la formation algéroise a eu un laps de temps trop court pour préparer cette joute, sachant qu'elle vient juste de terminer le précédent exercice de la Ligue I algérienne. Le CRB (champion sortant) affrontera Akwa United (Nigeria), dans un périlleux déplacement pour cette formation qui ambitionne d'aller le plus loin possible dans cette compétition et éviter les erreurs faites lors de la précédente campagne.

Ayant arraché haut la main le titre de champion d'Algérie et disputé les quarts de finales de

la précédente édition de la compétition, les hommes du duo Salim Sebaâ-Karim Bakhti tenteront de bien débiter l'aventure africaine contre les champions nigériens et pourquoi pas revenir avec un succès ou tout au moins le nul.

Le CRB avait repris le chemin des entraînements depuis une dizaine de jours avec une ultime séance mercredi dernier avant de rallier jeudi le Nigeria pour être fin prêt pour ce rendez-vous.

Les Belouizdadis qui seront amoindris par le départ de leur meilleur artillerie Amir Sayoud qui s'est exilé en Arabie saoudite, miseront sur un groupe expérimenté renforcé par quelques nouvelles recrues dont le dernier

en date, l'attaquant Mahi Benhamou recruté du MC Oran. Le Chabab jouera toutes ses cartes lors de cette rencontre et se présentera avec une grande détermination pour débiter cette compétition à fond, sachant que le football nigérian n'est pas inconnu pour les Algériens, qui connaissent la valeur de ce football qui mise surtout sur l'aspect technique.

Le match Akwa United-CR Belouizdad prévu aujourd'hui au Nigeria (15h heure algérienne) sera dirigé par l'arbitre ivoirien central, Clement Franklin Kpan qui sera assisté dans sa tâche par ses deux compatriotes, Koabian Prospère et Nouhu Ouattara.

USM Alger

Lavagne : «C'est un nouveau challenge qui commence»

Le nouvel entraîneur de l'USM Alger, le Français Denis Lavagne a qualifié de «nouveau challenge» son engagement avec les Rouge et Noir, dans une déclaration accordée vendredi après-midi au site officiel du club. «Les quelques jours de repos que j'ai passés chez moi m'ont fait beaucoup de bien, car ils m'ont permis de bien récupérer et de me ressourcer. A présent, je suis content de revenir en Algérie où un nouveau challenge m'attend» a indiqué l'ancien coach de la JS Kabylie à l'aéroport international Houari Boumediene, quelques

instants après son arrivée. «Une réunion est prévue demain (Ndlr, samedi) avec les autres membres du staff technique et le Directeur sportif. Elle nous permettra de mettre les choses en place, pour pouvoir commencer le travail dès le lendemain, dimanche (aujourd'hui)» a poursuivi le Français, ayant remporté la Coupe de la Ligue l'an dernier, lorsqu'il était aux commandes des Canaris. Interrogé à propos de ses ambitions avec le club de Soustara, Lavagne, visiblement très optimiste, a répondu qu'il espère «réussir une saison pleine de succès». Autrement dit,

être à la hauteur des attentes du club et de ses supporters, car c'est justement pour redorer le blason des Rouge et Noir que la direction du président Achour Djelloul a fait appel à ses services. En effet, outre la Coupe de la Ligue, remportée face au NC Magra, Lavagne avait réussi à mener la JSK jusqu'en finale de la Coupe de la CAF, et c'est avec l'espoir de réussir le même parcours que l'USMA l'a engagé. Pour rappel, Lavagne succède à Mounir Zeghdoud qui a conduit l'USM Alger à la 4e place la saison dernière.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

ANADE

Mouvement partiel ciblant nombre de directeurs de wilayas

L'AGENCE nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) a procédé à un mouvement partiel ayant ciblé nombre de directeurs de wilayas dans le cadre de la prise en charge optimale des porteurs d'idées et de projets, a indiqué hier, un communiqué du ministère délégué chargé de la Micro-entreprise. Il s'agit des agences des wilayas de Oran, Alger-Ouest, Alger-Sud, Mostaganem, Blida, Naâma, Bordj Bou Arréridj, Mila, Constantine, Sétif et Adrar, précise la même

source.

«Dans le cadre de la nouvelle vision, l'ANADE tend à adopter une méthode de travail efficace et organisée en vue de prendre en charge les jeunes se rendant à ses agences, tant pour les porteurs d'idées désirant créer des micro-entreprises que pour l'accompagnement des porteurs de projets propriétaires de micro-entreprises créées dans le cadre de l'ANADE», conclut le communiqué.

S. M.

Tlemcen

Saisie de 23 kg de kif à Maghnia

LES ÉLÉMENTS de la Sûreté de la daïra de Maghnia ont saisi une quantité de kif traité estimée à 23,3 kg, a indiqué, hier, un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Tlemcen. Cette opération a été effectuée suite à l'exploitation d'informations faisant état de stockage d'une quantité de kif traité dans une maison sise à Maghnia, selon la même source, qui a fait savoir qu'une perquisition dans ce domicile a permis aux éléments de la deuxième Sûreté urbaine de Maghnia de mettre la main sur la quantité de kif précitée et la saisie de deux motocyclettes utilisées dans le transport de la mar-

chandise prohibée. Le communiqué qui ne précise pas l'arrestation d'une ou des personnes impliquées dans cette affaire a fait savoir que les saisies ont été transférées vers la Sûreté de wilaya. Une enquête a été ouverte pour mettre la lumière sur cette affaire, a-t-on souligné.

Par ailleurs, les éléments de la Sûreté de daïra de Hennaya ont opéré la saisie de 58 comprimés de psychotropes, des armes blanches et une somme d'argent estimée à plus de 200 000 DA et l'arrestation de trois mis en cause, a-t-on détaillé, ajoutant que les trois personnes arrêtées ont été présentées devant la justice. H. M.

Touggourt

Un adolescent meurt noyé dans un lac à Témacine

LES ÉLÉMENTS de la Protection civile ont repêché vendredi après-midi, le corps sans vie d'un adolescent, mort par noyade dans un lac à la daïra de Témacine (wilaya de Touggourt), a-t-on appris auprès de ce corps constitué. Aussitôt alertés, les éléments de la Protection civile relevant de l'unité secondaire de Témacine, accompagnés de plongeurs spécialisés, sont intervenus sur place pour porter secours à la victime, âgée de 16 ans, qui s'est noyée dans cette zone interdite à la baignade, appelée localement El-Bhour, a précisé le chargé de communication de l'unité secondaire de la Protection civile à Témacine,

Mohamed Yahia Boudaoud. «Après trois heures de recherches, ils ont réussi à repêcher la dépouille qui a été ensuite transférée à la morgue de l'Établissement public hospitalier (EPH-Slimane Amirat) au chef-lieu de wilaya», a-t-il ajouté. Une enquête a été ouverte par les services compétents pour élucider les circonstances exactes de cet incident. La baignade en zone non surveillées, les lacs et les mares d'eau notamment, est un phénomène qui ne cesse d'enregistrer des victimes dans la région malgré les campagnes de sensibilisation organisées durant la saison estivale, rappelle-t-on. S. K.

Mostaganem

Près de 600 affaires criminelles enregistrées le mois d'août dernier

LES SERVICES de la sûreté de wilaya de Mostaganem ont enregistré, durant le mois d'août dernier, 565 affaires criminelles concernant l'atteinte aux personnes et aux biens, a-t-on appris vendredi de ce corps de sécurité. La même source a précisé que les services de la police judiciaire de la Sûreté de wilaya de Mostaganem ont traité 493

dossiers judiciaires (taux de traitement de 87%) à l'encontre de 674 personnes, dont 38 femmes, 24 mineures et cinq étrangers impliqués dans de nombreux crimes. Concernant les poursuites judiciaires, 67 personnes ont été placées en détention préventive et 103 autres personnes ont comparu en citation directe, alors que 17 personnes ont bénéficié de la



Djalou@hotmail.com

Espagne

Interception de 26 tonnes de cannabis en provenance du Maroc

La police espagnole a annoncé la saisie, près de la ville de Grenade, de 26 tonnes de cannabis à bord d'un camion en provenance du Maroc, et l'arrestation de sept personnes en lien avec ce trafic de stupéfiants, rapportent des médias.

Par Bilal L.

Sept personnes ont été interpellées - cinq en Espagne, deux en France - et sont actuellement en garde à vue, selon les médias.

Les mis en cause ont été localisés et arrêtés à Grenade, alors que les recherches se poursuivent pour interpellier d'autres personnes liées à ce trafic de drogue. C'est une saisie historique qui représente plus d'un quart de la quantité de cannabis interceptée, tous services français confondus, en 2020 (96,5 tonnes), selon les mêmes sources.

D'après la police espagnole, l'opération a commencé au

début du mois de septembre (du samedi 4 au dimanche 5 septembre) sur la base d'informations des services de sécurité français, indiquant qu'un des mis en cause allait quitter Tanger à bord d'un camion à destination d'Espagne. Dès lors, un dispositif de contrôle et de surveillance a été mis en place pour contrôler le camion en Espagne. En juin dernier, l'ONU a affirmé que la résine de cannabis faisant l'objet d'un trafic mondial provient principalement du Maroc. Le pays qui «représentait plus d'un cinquième de toutes les mentions du principal pays d'origine dans les réponses au questionnaire du rapport annuel dans le monde au cours de la période 2015-

2019, continue d'être le pays source le plus souvent mentionné de la résine de cannabis interceptée dans le monde entier», écrit l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) dans son rapport annuel.

Une étude de l'«Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée» (un réseau indépendant) publiée en 2020 évalue la production marocaine annuelle de cannabis à plus de 700 tonnes, pour une valeur de 23 milliards de dollars.

Le 11 mars dernier, le gouvernement marocain, a validé un projet de loi légalisant l'usage de cette drogue «à des fins thérapeutiques». B. L.

ANP

Le général-major Souid Mohamed El Bachir nouveau directeur central des Services de santé militaire par intérim

Le général-major Souid Mohamed El-Bachir a été installé hier dans les fonctions de directeur central des Services de santé militaire par intérim, lors d'une cérémonie présidée par le général-major Mohammed Salah Benbicha, secrétaire général du ministère de la Défense nationale, indique un communiqué du ministère.

«Au nom de M. le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. le gé-

ral-major Mohammed Salah Benbicha, secrétaire général du ministère de la Défense nationale, a présidé, ce samedi 11 septembre 2021 (hier), la cérémonie d'installation officielle du général-major Souid Mohamed El-Bachir, dans les fonctions de directeur central des Services de santé militaire par intérim, en remplacement du général-major Bendjelloul Abdelkader, qui a bénéficié de son droit à la retraite», précise la même source.

A cette occasion, le secrétaire

général du ministère de la Défense nationale a donné «des orientations et des instructions aux cadres de cette Direction centrale, portant, en substance, sur la nécessité de la poursuite des efforts, pour la promotion de la santé militaire aux niveaux escomptés, et ce, à travers l'amélioration des conditions de prise en charge médicale multiforme, des personnels du ministère de la Défense nationale et leurs ayants droit, la préservation des matériels et équipements médicaux mis à disposition, ainsi que le maintien d'une disponibilité permanente pour soutenir le secteur de la santé civile, notamment en période d'épidémies, de catastrophes et de risques majeurs», souligne le communiqué. Le secrétaire général du ministère de la Défense nationale a signé le procès-verbal de passation de pouvoir, ajoute la même source.

R. N.

B. L.